



> Mise en place de l'instance de gouvernance le 1er décembre 2011
Conduite dans chaque région sous la coordination de l'Agence régionale de santé, la **Plate-forme d'appui aux professionnels de santé**

(
PAPS

) est un projet collectif régional permettant d'
accompagner les professionnels de santé aux moments clés de leur carrière

La PAPS propose ainsi des informations et des services aux professionnels de santé installés ou en cours d'installation. Un site Internet dédié (www.rhonealpes.paps.sante.fr) permet de mettre à leur disposition l'ensemble des informations et de relayer les initiatives proposées par les acteurs de la région.

Lancée en Rhône-Alpes en juillet, la PAPS dispose d'une instance de gouvernance : le comité régional d'appui aux professionnels de santé qui se réunit pour la première fois ce jeudi 1er décembre au siège de l'ARS Rhône-Alpes à Lyon.